



Epidémie

Solidarité avec les professionnels du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma

Rassemblement jeudi 12 mars 12h devant le Ministère de la Culture et toutes les DRAC

La Cgt-Culture apporte son soutien aux professionnels du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma mobilisés ce jeudi 12 mars pour exiger

Des réponses du gouvernement suite aux mesures de confinement annoncées au fil des jours pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus.

Celles-ci ont immédiatement des conséquences terribles sur le spectacle vivant, l'audiovisuel et le cinéma et sur les salariés qui travaillent dans ces secteurs. Tout indique que les mesures de restriction sur les lieux recevant du public vont encore se durcir au fur et à mesure de l'avancée de l'épidémie et qu'elles seront relativement durables.

Les spectacles s'annulent les uns après les autres, partout et sans notion de jauge, de nombreux lieux ferment. Les artistes et techniciens intermittents du spectacle perdent actuellement des contrats à un rythme qui s'accélère chaque jour. A titre d'exemple, l'Opéra de Paris a annoncé mercredi avoir déprogrammé plusieurs dizaines de spectacles d'opéra et de danse entre le 12 mars et 24 avril, soit au total 34 représentations.

La Cgt-Culture soutient la Cgt-Spectacles qui exige des mesures de toute urgence :

- **Mise en place d'un fonds d'urgence pour indemniser les entreprises et les salariés victimes d'annulations quels qu'en soient les motifs juridiques,**
- **Modification temporaire des décrets sur l'assurance chômage, notamment pour prolonger les droits en cours, voire prolonger la période de référence, jusqu'à la reprise de l'activité à son niveau d'avant la crise.**

Le ministère de la culture a été interpellé le lundi 2 mars sur cette question. Comme sur les retraites, le gouvernement n'apporte aucune réponse concrète à ce jour.

Pour obtenir sans délai ces mesures du gouvernement, nous appelons à la solidarité avec tous les professionnels du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel qui se rassembleront devant le ministère de la Culture à Paris et devant les DRAC partout en France le 12 mars à 12h.

La crise sanitaire n'efface pas les autres causes de mobilisation ni ne suspend le mouvement en cours contre la réforme des retraites dont les salariés de nos secteurs feront gravement les frais.

Paris, le 11 mars 2020